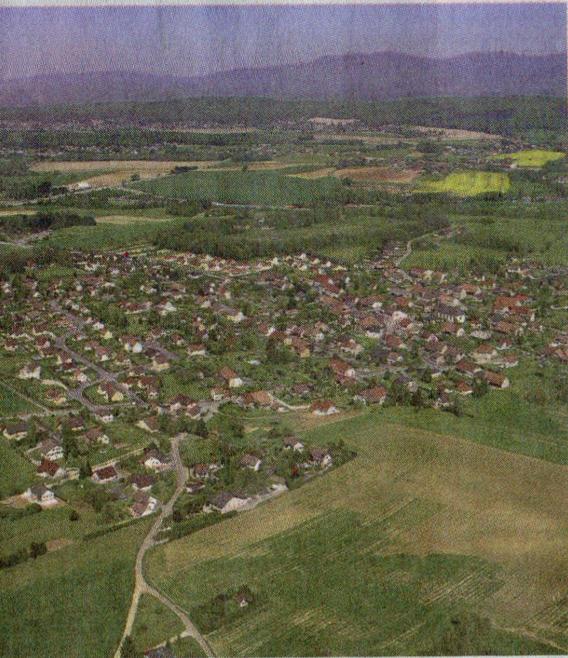


BESSONCOURT

BIEN GÉRER ET ORIENTER DES PROJETS D'AVENIR



À PROPOS ! LE MAIRE

« Il est généreux, a le sens de l'intérêt général et du partage », prévient son entourage. Mais il présente aussi un bilan et des perspectives pour sa commune. Entouré d'une équipe renouvelée pour moitié, qui démontre au quotidien sa capacité à écouter et son implication à agir sur les bases d'un projet conciliant au mieux les enseignements de l'histoire et les perspectives d'avenir, Guy Mouilleseaux est engagé pour son quatrième mandat de Maire au service de Bessoncourt. Natif de la commune, il entame sa 31^e année de présence au sein du conseil municipal. « Fort de l'expérience que je peux apporter à mon entourage et à nos concitoyens », précise Guy Mouilleseaux. Il reconnaît « être à la tête d'une commune métamorphosée ». Il n'oublie jamais de souligner l'initiative de l'ancien maire (de 1975 à 1991), Robert Kilque, qui en acceptant la sortie 14 de l'autoroute a « fourni un atout économique indéniable, encore aujourd'hui ». Le maire s'est clairement positionné pour poursuivre son engagement au service des villageois. « Tenace et travailleur », disent de lui ses conseillers, « il apporte son expérience au service des politiques engagées ». Anticipation et vision pour l'avenir confortent le dynamisme de son équipe. Au-delà des discours, il aime à rappeler que les finances sont saines et que l'endettement est quasi nul. De belles bases pour maintenir sa capacité à orienter des projets d'avenir.

L'ÉQUIPE

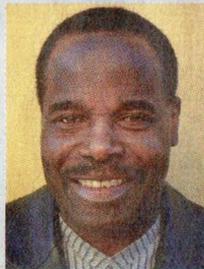
Une équipe, alliant continuité et renouvellement. Composée aussi de « nouveaux habitants s'intéressant à la vie du village, son histoire et apportant leur énergie, leur volonté de bien faire et de partager. Ils manifestent leur intention de soutenir les associations qui dynamisent la commune. Ils encouragent les initiatives sources de convivialité», souligne Florence Rabier.



Emmanuelle RUYER
1^{ère} adjointe chargée du budget et des affaires scolaires



Florence RABIER
2^{ème} adjointe chargée de la communication et du fleurissement et de la décoration



Donat BALON
3^{ème} adjoint chargé de la vie associative et sportive et du suivi des travaux



Thierry BESANÇON
4^{ème} adjoint chargé de la forêt, du fort, de la propreté du village et de l'environnement



Pascal ARRIGHI
Conseiller



Laurent Faivre
Conseiller



Isabelle GIGOS
Conseillère



Céline JECKER
Conseillère



Anne-Marie KARRER
Conseillère



Reda KHOUCHANE
Conseiller



Christine KILQUE
Conseillère



Luc NGUYEN DAI
Conseiller



Ludivine SIBRE
Conseillère



Lila SLIMANI
Conseillère

DES PROJETS

La commune dispose d'une situation géographique exceptionnelle entre ville et campagne. A proximité de tous les axes de communication de l'Aire urbaine et du Sud-Alsace. 70 places en périscolaire ou centre de loisirs sans hébergement sont proposées aux enfants de 3 à 11 ans. Une école confortable est continuellement entretenue et rénovée. A Bessoncourt, on gère sagement son budget. La commune jouit même d'un potentiel financier par habitant supérieur de 166% aux communes de même importance du département.

- **Préserver la fiscalité**, par le maintien de taux d'imposition faibles, inférieurs à la moyenne départementale. En 2014, afin de neutraliser les effets des fusions de communautés de communes sur l'imposition des ménages et l'évolution des montants de compensations liés, le conseil municipal a même décidé une diminution du taux d'imposition des trois taxes locales. (voir schéma).

- **Maintenir le prix de l'eau**. Un enjeu avec la CAB ? Le maire et son conseil municipal ont engagé un dialogue pour dégager toutes les perspectives permettant de limiter les coûts liés à la distribution d'eau et l'assainissement. Une recherche de consensus s'établira dans l'intérêt commun.

Accompagner l'enfance et la jeunesse.

Le cas particulier des rythmes scolaires. « Afin de soumettre à la CCTB un dossier clef en main, adapté aux besoins des familles dans le contexte bessoncourtois », une commission a été mise en place visant à anticiper l'organisation de ces nouveaux rythmes scolaires. Après consultation des familles, les éléments de synthèse seront présentés et soutenus auprès de la CCTB.



Projet de salle des fêtes communale.
« Avec la nouvelle salle : accentuer les perspectives d'animation, favoriser les rencontres et la création d'événements ».

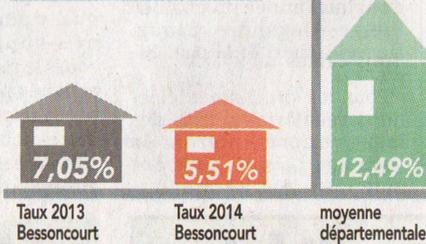
Pour une commune animée, agréable à vivre.

Les actions ne manquent pas pour rapprocher les générations. Lancer le programme de logements pour les aînés. Proposer des terrains viabilisés pour encourager les projets d'habitat locatif à destination des personnes à mobilité réduite. Il y a peu de temps, dans le cadre du « pass foncier », la commune a participé financièrement pour permettre aux primo-accédants d'acquérir plus facilement leur logement.

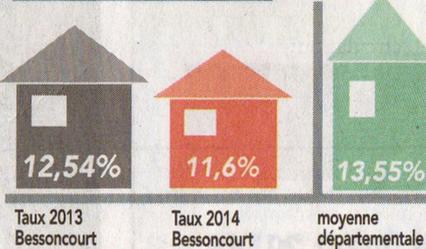
Il s'agit également de valoriser le patrimoine et améliorer le cadre de vie. Par le fleurissement du village, le renforcement de la démarche de développement durable déjà engagée, en assurant l'entretien et la mise en valeur du patrimoine forestier et en développant des parcours de balade. Mais aussi en soutenant l'association œuvrant au fort Sénarmont et en favorisant les événements culturels. Le conseil municipal s'engage à maintenir une information régulière et développer les outils numériques utiles à certaines démarches administratives. Tableau et tablettes numériques ont été mis à disposition dans le cadre scolaire...

EN BREF

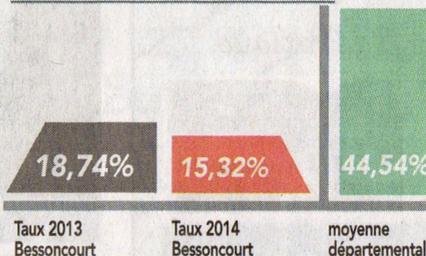
Taxe d'habitation



Taxe foncière bâti



Taxe foncière non bâti



INFOS PRATIQUES

Hôtel de Ville de Bessoncourt
Mairie 19, rue des Magnolias
90160 BESSONCOURT

Tél. 03.84.29.93.67
Fax : 03.84.29.90.20
bessoncourt.mairie@wanadoo.fr

HORAIRE D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Mardi de 14h à 17h (fermé au public le matin)